



Certificat sur la Réglementation nationale et européenne de la protection des données pour les professionnels

Délégué à la
protection des
données - DPO

INTRODUCTION

La réglementation européenne impose aux organismes publics et privés de nommer un délégué à la protection des données - en anglais un *Data Protection Officer* (DPO) - qui sera l'un des acteurs de la mise à niveau dans la protection des données.

En effet depuis le 25 mai 2018, la désignation d'un DPO est obligatoire pour tous les organismes publics et les organismes privés répondant à certains critères (cf. publication par le G29 des lignes directrices relatives au délégué à la protection des données (DPO) qui encourage la désignation d'un DPO en dehors des cas de désignation obligatoire prévus à l'article 37 du règlement daté du 13/12/2016).

Ce certificat DPO permet d'acquérir une expertise métier sur un sujet majeur, la protection des données, et répondant immédiatement aux besoins de ces organisations pour continuer à travailler avec l'Europe.

Véritable outil de conformité pour l'organisation, le DPO informe, conseille et veille à la conformité de son organisation avec la réglementation au risque pour son organisme, de se voir attribuer une sanction pouvant aller jusqu'à 4% du CA mondial ou jusqu'à 20 millions d'euros.

La protection des données personnels s'inscrit fortement dans l'actualité tunisienne, d'autant plus qu'un projet de loi organique relatif à la protection des données à caractère personnel a été soumis à l'Assemblée nationale.

Le Certificat vous apportera les compétences nécessaires en matières juridique, informatique et de conduite au changement. En outre, il constituera avec ses participants et intervenants une communauté d'intérêts pour suivre l'évolution de la réglementation et échanger les bonnes (et mauvaises) expériences.

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les notions-clés de la réglementation
- Connaître les conditions de licéité du traitement (proportionnalité, sécurité, durée de conservation...)
- Connaître les règles applicables en matière de transfert de données de l'Union européenne vers des pays tiers
- Connaître le statut et les missions de l'INPDP et des structures comparables (la CNIL par ex)
- Connaître les droits des personnes concernées par les traitements de données personnelles
- Connaître les sanctions applicables en cas de non-conformité au RGPD et à la loi tunisienne



COMPETENCES VISEES

- Comprendre en tant que DPO les conséquences opérationnelles de la réglementation pour son organisme
- Garantir la conformité de son organisme à la réglementation "protection des données" en interne et vis à vis des régulateurs
- Maitriser les risques juridiques encourus par le représentant légal d'un organisme, l'employeur et les salariés



PUBLIC

Juristes d'entreprise, Contrôle interne et gestion des risques, DSI ou RSSI disposant d'une sensibilisation à la dimension juridique, Responsables conformité, Direction qualité, Professions réglementées, Audit interne, Personnes en reconversion professionnelle

PROGRAMME

Ce certificat est la seule formation à proposer une approche pluridisciplinaire avec une dimension à la fois juridique, managériale et informatique dans son programme.

Le cursus se déroule sur 4 mois, et comporte 12 jours de formation, répartis en 6 sessions de 2 jours, à raison d'une session tous les 15 jours.

La formation se compose d'une série de séminaires (90 heures), un mémoire (25 heures), ainsi qu'un stage en entreprise (40 heures).

1 JURIDIQUE

- Introduction au droit européen de la protection des données personnelles,
- Les nouvelles obligations des responsables de traitement et sous-traitants,
- Les outils de conformité mis à la disposition des responsables de traitement,
- La nouvelle fonction de délégué à la protection des données,
- Enjeux sectoriels (opendata, cyber-criminalité et circulation internationale des données).

2 MANAGEMENT

- Digitalisation et nouveaux modèles,
- Travailler en mode projet,
- Négociation, Médiation
- Communication
- Médiation
- interne,
- Ethique et déontologie des DPO.

3 INFORMATIQUE

- Sécurité informatique et numérique,
- Transformation numérique,
- Valorisation des données.

+

- **Une équipe pluridisciplinaire** composée de juristes, managers, informaticiens et de praticiens de terrain
- **Un mémoire professionnel** sera rédigé sur un thème en lien avec la protection des données (audit, mise en place d'un dispositif, propositions d'améliorations, etc.)
- **Vous permettra de présenter la certification de DPO sur la base du référentiel** de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), certification reconnue dans les autres pays

MODULE 1



Nathalie Chiche
CEO & Data Protection Officer
DPO Externe

- Comprendre la protection des données à caractère personnel (Affaire Safari et loi informatique et libertés de 78)
- Connaître et comprendre les notions-clés de la réglementation (RGPD, convention n° 108, Directive du 24 août 2004, la loi tunisienne)
- Panorama de la protection des données au niveau international
- Le comité européen de la protection des données et le contrôleur de la protection des données
- Les nouveaux enjeux liés à la protection des données (Réseaux sociaux, exposition de soi, algorithmes,...)
- Connaître et comprendre le champ d'application des règles relatives de la réglementation

MODULE 2



Aurélie Banck
Directeur de département,
Lexing Alain Bensoussan Avocats

- Connaître les principes fondamentaux de la protection des données (Licéité, finalité, légitimité, proportionnalité) ?
- Le consentement des personnes concernées
- Connaître et comprendre les droits des personnes concernées
- Relations entre acteurs de traitements
- Cas pratiques

MODULE 3



Laure Landes-Gronowski
Avocate associée au sein du
cabinet Agil'IT

- Connaître et comprendre l'accountability
- L'audit de mise en conformité et la cartographie légale
- La documentation et l'organisation
- Privacy by design et privacy by default
- Le registre des activités de traitement
- Cas pratique

MODULE 4



Marine Broglie
CEO & Data Privacy Expert

- Désignation du DPO
- Connaître le statut et les missions du DPO
- Point de contact avec les personnes concernées
- Les données sensibles ou "particulières "
- L'analyse d'impact
- Cas pratique

MODULE 5



Sonia Cissé
Avocats à la cour

- Connaître et comprendre les mesures de sécurité et de confidentialité adéquates
- La contractualisation des relations en matière de sécurité entre un responsable de traitement et un sous-traitant
- La gestion des failles de sécurité
- L'obligation de "notification" (Responsable de traitement & sous-traitant)
- Cas pratiques

MODULE 6



France Charruyer
Avocat associé
Data Protection Officer (DPO)

- Le rôle de l'autorité de contrôle et la notion d'autorité chef de file
- Mécanisme de contrôle de cohérence
- Codes de conduite et certifications
- Les transferts de données vers et depuis l'UE
- La procédure précontentieuse et contentieuse
- Les sanctions applicables en cas de non-conformité
- Cas pratique

Organisation

Durée
12 jours

Inscriptions
Jusqu'au 20 septembre 2018

Rentrée
27 Septembre 2018

Lieu
Université Paris-Dauphine I Tunis
20 Rue Baudelaire El Omrane 1005

TARIF

Le tarif de la formation est de
2550 Euros HT

Plus d'informations

www.tunis.dauphine.fr

- Calendrier de la formation
- Dossier de candidature

Responsables

Jean-Luc Sauron
Directeur Certification DPO
Université Paris-Dauphine I Tunis

Nathalie Chiche
Responsable pédagogique Certification DPO
Université Paris-Dauphine I Tunis
dpo@dauphine.tn

Contact

Karim Tinsa
Tél : +216 98 134 900
karim.tinsa@dauphine.tn



FORMATION CONTINUE

Retrouvez-nous aussi sur le site de Dauphine I Tunis
<http://www.tunis.dauphine.fr/>